Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry, le 15 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Opération de tri des déchets et de sécurisation sur le campement situé sur les communes de Bondoufle et Ris-Orangis

L'Essonne compte actuellement un peu plus d'une dizaine de campements illicites, représentant une population d'environ un millier de personnes. Ces campements ont pour point commun de générer, progressivement et jusqu'à leur évacuation, d'importantes quantités de déchets de toute nature. Le traitement et l'élimination de ces déchets par les filières appropriées a un coût considérable pour les communes, les collectivités et les particuliers.

S'agissant plus précisément du campement situé sur les communes de Bondoufle et Ris-Orangis, celui-ci a fait l'objet d'une attention constante. Plusieurs réunions, la plupart en amont de l'important incendie d'octobre dernier, ont permis de dégager différents scénarios susceptibles de répondre efficacement à la difficile problématique des déchets. Grâce à ce travail préalable, une opération de tri des déchets sur site et de sécurisation des parcelles va être engagée sous 10 jours par une entreprise mandatée par l'établissement public « Grand Paris Aménagement ».

Ces déchets seront ensuite orientés vers les filières de traitement et d'élimination adaptées. Le travail d'évaluation de ce processus, qui correspond a la deuxième phase de l'intervention, est d'ores et déjà engagé.

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Celia HAVEL, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel celia.havel@essonne.gouv.fr

@PREFET91

prefet.delessonne